

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 28 janvier 2020**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1010	20	12	1	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **mardi 28 janvier 2020 à 14 h** à SAINT-LÔ au Conseil départemental, (salle Amiral Tourville) sur convocation du 14 janvier 2020.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse LE GOFF, canton Carentan

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme Maryse LE GOFF)

Délégués des EPCI titulaires :

M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville

ETAIENT ABSENTS

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

PROJET ANODE

Evaluation des effets potentiels des anodes galvaniques en aluminium en milieu marin : répartition et transfert dans les différents compartiments (eau et biote) et évaluation des effets biologiques

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le programme d'étude ANODE et les objectifs présentés dont la finalité est d'estimer un indice de risque lié aux métaux libérés par les anodes galvaniques, l'aluminium et le zinc dans les compartiments biologique, en menant des travaux d'évaluation des effets pour reproduire les conditions de dégradation de l'anode au plus proche de la réalité avec pour indicateur les huîtres, les ormeaux, les micro-algues, les macro-algues ;

Vu ce programme envisagé par la production d'une thèse de doctorat de l'Université de Caen et la réalisation de l'ensemble des expérimentations au centre expérimental du SMEL ;

Vu les demandes d'aides financières possibles auprès :

- de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour un montant de **15 581 €** (27.5%) ; le solde pourrait être financé par le CRN/Université (bourse de thèse 65.6%), et l'autofinancement du SMEL de (6.9%) pour un coût total de l'opération de 57 749 € ;
- de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), pour un montant de **73 268,16 €** incluant les coûts liés à l'embauche d'un ingénieur d'une durée de 6 mois à compter de juillet 2020, (soit 40.15% du coût total) ; le solde serait financé par le CRN/Université de Caen (bourse de thèse 48.95%) et le SMEL (10.9%) pour un coût total de l'opération de 167 321 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise :

- le recrutement d'un ingénieur en contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois,
- le Président à signer tous documents inhérents à la réalisation de ce programme (demandes d'aides financières, conventions partenariales, recrutement, ...)

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Patrice PILLET

